

## **BAMBOOTOUCH® Outdoor Massif**

- ✓ **Garantie 15 ans pour les produits Rooibos**
- ✓ **Garantie 25 ans pour les produits Espresso**

**PI IMPORT Sa garantit le BambooTouch® Outdoor Massif Espresso pour 25 ans ; et le BambooTouch® Outdoor Massif Rooibos pour 15 ans - à partir de la date d'achat et ce, sous les conditions suivantes:**

Les conditions de garantie qui suivent concernent tous les produits de la gamme de sols BambooTouch®. Ces conditions réunissent tous les droits que vous avez en accord avec les dispositions de la loi 23/2003 du 10 juillet concernant les garanties sur la vente de biens de consommation, ainsi que les garanties et droits supplémentaires offerts par BambooTouch® pour les éventuels défauts de fabrication.

En tout état de cause, notre garantie ne couvre que les défauts cachés propres à la marchandise et en aucun cas les défauts qui proviendraient de la pose ou de la manipulation du produit.

BambooTouch® est une marque enregistrée par Pi Import SA, qui, en tant qu'importateur, assume cette garantie.

### Conditions générales

Cette garantie couvre les défauts de production de ce produit.

Mais elle ne couvre pas les points suivants :

- Mauvais usage, accident, attaques d'insectes, forces majeures, dommages extérieurs
- Changements de couleur, décoloration par la lumière, fissures de la superficie causées par l'humidité, déformations
- Dommages causés par une mauvaise installation, un nettoyage inadéquat, un manque d'entretien de la couche de saturation.

Cette garantie s'applique en plus des conditions générales de ventes.

La réclamation devra être émise par écrit et par recommandé endéans les 20 jours après l'apparition des défauts.

La réclamation devra être accompagnée de la copie de la facture.

PI Import Sa se réserve le droit de faire appel à un expert pour réaliser une expertise indépendante. Dans le cas où Pi Import ne devrait pas être tenu responsable, les frais d'expertise serait à charge du client.

### Champs d'application

La lame extérieure BambooTouch® Outdoor Massif est un produit naturel qui, par conséquent, peut avoir des différences de couleur et évoluer dans le temps. La couleur pourra changer et ce malgré l'entretien.

La décoloration est un phénomène normal et naturel commune à tous les bois extérieurs. La décoloration ne pourra pas être une cause de réclamation.

Des fissures peuvent apparaître en surface et en têtes de lames. Ces fissures sont causées par des différences de températures et d'humidités ambiantes. De légères échardes peuvent apparaître suite aux différents mouvements que les lames subissent avec les changements des périodes sèches, humides, froides et chaudes.

Ce phénomène est commun à la majorité des bois. Il ne pourra être un motif de réclamation.

La superficie pourra avoir un aspect rugueux causé par la dilatation et la contraction permanent dues aux changements climatiques (sec, humide, chaud, froid). Ce phénomène est commun à la plupart des bois et n'est pas une cause de réclamation.

Il pourra y avoir de légers changements dimensionnels des lames après l'installation. Ce phénomène est commun à la plupart des bois et ne peut être une cause de réclamation.

#### Conditions d'exécution de la garantie

La garantie ne s'appliquera que si le matériel a été installé selon les recommandations de PI Import Sa et si l'installation a été réalisée selon les règles en vigueur.

Aucune réclamation ne sera acceptée en cas de mauvaise installation et/ou d'un entretien inadéquat.

#### Défauts du produit

Une réclamation lors de l'installation entraîne le remplacement des lames sans aucune compensation financière.

Aucune réclamation ne sera acceptée après l'installation d'un matériel défectueux.

La garantie ne couvre pas les dommages causés à des tierces personnes.

Si des défauts devaient apparaître après l'installation, PI Import Sa se réserve le droit de : soit réparer les lames défectueuses ; soit envoyer des lames de remplacement à l'installateur.

Si le produit n'est plus suivi dans la gamme, le produit sera remplacé par un produit équivalent de la gamme BambooTouch® Outdoor Massif.

Une réclamation n'implique pas une augmentation de la durée de la garantie.

Les frais de démontage et montage, ainsi que les autres frais annexes, ne sont pas couverts par la garantie.

Cette garantie remplace et annule toutes les garanties précédentes émises par Pi Import Sa sur ses produits BambooTouch® Outdoor Massif.